



Fédération
Française
du Sport
Adapté

BRETAGNE

**Nouvelle session
en septembre 2020**

**Certificat de Qualification
Professionnelle
Moniteur en Sport Adapté**

Prérogatives professionnelles

Ce diplôme permet d'exercer la fonction de **Moniteur en Sport Adapté** au sein d'associations sportives affiliées à la FFSA.

Le titulaire du CQP Moniteur en Sport Adapté assure **l'encadrement en autonomie des activités du Sport Adapté** pour les personnes **en situation de handicap mental ou psychique**, de la découverte à l'initiation jusqu'au premier niveau de compétition.

S'agissant d'une **activité régulière mais à caractère secondaire**, la branche professionnelle du sport a réglementé la durée du travail du titulaire du CQP qui **ne peut excéder 360h annuelles**.

Formation

La formation du CQP Moniteur en Sport Adapté est structurée en **6 Unités de Formation** permettant de développer des compétences spécifiques au champ du Sport Adapté.

Au total, la formation comprend 330 heures déclinées comme suit :
210 heures en centre de formation (6 UF de 35h)

+

120 heures de période d'alternance, de mise en situation professionnelle dans une association sportive affiliée à la FFSA.

Tutorat et Certification

Les stagiaires sont accompagnés par un tuteur, titulaire des prérogatives d'encadrement et expérimenté.

Les certifications se font sur l'animation de séance pédagogique, entretiens et rapport écrit sur le projet d'activités mis en oeuvre.

CQP Moniteur en Sport Adapté

Pré-requis

Avoir 18 ans au jour de son inscription
Etre titulaire d'une attestation de premiers secours
Justifier d'une expérience d'encadrement du public en situation de handicap mental ou psychique de 40h
Présenter une attestation de réussite à un test d'adaptation au milieu aquatique (Sauv'nage)

Programme de formation

UF1 : Méthodologie de projet et de l'intervention

21 au 25 septembre 2020 - Saint-Brieuc

UF2 : Initier aux Activités Motrices

26 au 30 octobre 2020 - Saint-Brieuc

UF3 : Initier aux Activités d'adaptation à l'environnement

7 au 11 décembre 2020 - Quimper

UF4 : Initier aux activités favorisant la revendication de ses capacités

1er au 5 février 2021 - Saint-Brieuc

UF5 : Animer les 1ères étapes de perfectionnement dans une discipline sportive

15 au 19 mars - Paimpont

UF6 : Conduire un projet dans l'environnement fédéral

3 au 7 mai 2021 - Saint-Brieuc

Certification finale : 25 et 26 mai 2021 - Saint-Brieuc

Positionnement

Le positionnement d'entrée en formation permet de faire le point sur la **démarche du stagiaire**, d'envisager de possibles allègements. Il permet de **finaliser le parcours de formation et son financement**. Il aura lieu fin août/début septembre en visioconférence..

Coût et financement

Le coût pédagogique de la formation est de 4500€, hébergement et repas non compris.

Le CQP est accessible par la voie de la formation professionnelle, via un contrat de professionnalisation ou par VAE. Il s'inscrit dans le **dispositif de la Formation Professionnelle Continue**, les frais pédagogiques pourront être pris en charge par un Opérateur de Compétences [ex OPCA] agréé de la branche ou autres financeurs.

A titre individuel, des aides de Pôle emploi et du Conseil Régional sont également possibles.

Contact

Ligue de Bretagne du Sport Adapté

Agréent 53290868629 d'Organisme de Formation

Céline Le Meur - Responsable de la formation

06 88 34 14 01